

L'INDÉPENDANT

DE LYON
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Toutes lettres non affranchies sont refusées.

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Lyon, Rhône et les départements limit.	25	13	7
Hors de ces départements.	30	16	8

Etranger, le port en sus.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue de Condé, 30

M. LAGADEC-SIBILLOT, Administrateur-Gérant.

LES ANNONCES & RÉCLAMES

sont reçues exclusivement :

A LYON, Agence de Publicité V. FOURNIER, rue Confort, 14.
A PARIS, Agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

LA GUERRE D'ORIENT

BOURSE DE PARIS

Du 17 novembre

DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE

AU	COURS DE CLÔTURE		HAUSSE	BAISSE
	HIER	AUJOUR.		
COMPTANT				
3 0/0	79 70	79 57	..	12 5
3 0/0 am.	81 45	81 30	..	15 ..
4 1/2	104 90	105 ..	10
4 1/2 1883	107 95	107 75	..	20

Bourse de Paris du 16 novembre

Les impressions sont moins mauvaises. Le conflit Serbe pourrait, dit-on, être circonscrit. Le marché de Londres par sa fermeté indique une certaine confiance. La liquidation de quinzaine se passe chez nous avec une facilité qui encourage le marché. Enfin la lecture de la Déclaration ministérielle connue en clôture n'a pas produit mauvaise impression. Nos rentes remontent un peu, le 3 0/0 à 79,60, le 4 1/2 à 107,85. L'Italien qui paraît avoir de grandes dispositions pour la hausse revient à 95,60. Seuls, les fonds orientaux, et cela se comprend, sont toujours assez triste mine, le Hongrois à 78,78, le Turc à 13,50. Le Banque Ottomane descend à des profondeurs qu'elle n'avait pas encore connus 484. Les autres valeurs sont fermes; le Suez a même été brillant à 2050. Le Foncier est trèsferme à 1300. La Panama a supporté vaillamment une nouvelle tentative des vendeurs et reste à 405. Le marché de ses obligations, comme celui de toutes les autres valeurs, et très bon — inactivité sur le reste — reports insignifiants — argent abondant — comptant toujours animé.

Recette du Suez des 14 et 15 : 310,008 fr. On cote : Lyon, 1225; Nord, 1495; Midi, 1160; Orléans, 1302 50; Gaz, 1447 50; Banque d'Escompte, 450; Banque de Paris, 586 25; Hongrois 78 5/8.

Après Bourse. — 30 0 75 5/8; 4 1/2 107 75; Turc nouveau, 13 60; Egypte, 316 25; Banque ottomane, 488 1/2; Extérieure, 56 13 16; Rio Tinto, 263 75.

Chèque sur Londres, 25 22 1/2.

Ricis, 21 25; Alcools, 46 ..

BOURSE DE LYON

Du 17 Novembre

OBLIGATIONS	ACTIONS
Ville de Lyon 1881 95 75	Gaz de Lyon ... 1095
Ville de Paris 1871 308	Terre-Noire ... 102 50
— 1875 512	Fond. de l'Arm. ...
Foncières 1877 ... 416 50	Creusot ... 1100
— 1883 ... 416 50	Acier de la Mar. 326 25
Communales 1879 451	Fourchambault ...
Fusion ancienne 382	Franch. Comt. ... 110
— nouvelle 376 50	Châtillon-Com. ...
Dombes ancienne 372	Loire ... 217
— nouvelles 370	Montrambert ... 935
Lombardes anc. 311	Saint-Etienne 258
— nouv. 310 25	Rive de-Gier ... 11 50
Saragosse ... 327	R.-M. et Firminy ...
Nord-Esp. hyp. 351 50	Société Lyonn. ...
— nouvelles 336	Foncière Lyon ... 315
Portugaise ... 295	Rue de Lyon ...
Andalouse 3 0/0 291 75	Comp. des Eaux 1380
Empr. russe 1880 240	Crédit-Rouss. ...
Eaux 3 0/0 ...	Bois-Omnib. ...
Omnibus-Tram. ...	Omnibus-Tram. 58 75
	Abattoirs ...

L'ensemble des nouvelles est meilleur et les craintes de complications paraissent aujourd'hui dissipées, aussi enregistrons-nous une vive reprise sur les cours de la veille.

Les valeurs Etrangères qui avaient été si dépréciées dans les deux précédentes bourses, ont été l'objet de nombreux achats qui leur font regagner une bonne partie du terrain perdu.

Les Rentes Françaises progressent de 0,25; la hausse aurait été plus accentuée si la politique intérieure ne laissait quelque incertitude. 3^e 79,62, 4 1/2 107,85.

Les honneurs de la journée reviennent au Hongrois qui clôture à 79,20, rattrapant presque un point.

L'Italien a eu des demandes suivies jusqu'à 95,87.

La Banque ottomane se relève vigoureusement à 492,50.

Egypte ferme, à 318,75.

Crédit Lyonnais tenu à 518,75.

Lombard, animé de 277,50 à 282,50. L'Allemand achetait.

Bon courant sur les papiers Espagnols. L'Extérieure se rapproche de 59. Le Nord-Espagne cote 435, le Saragosse s'élève à 433,75.

Le Suez reprend sa marche en avant à 2097. Le Panama suit à 407,50.

BULLETIN POLITIQUE

Enfin la montagne est accouchée d'une souris.

Le ministère, par la voix lamentable de M. Brisson, a donné lecture à la Chambre de la déclaration du gouvernement.

Le Parlement a entendu cette longue complainte au milieu des hilarités de la droite et des joyusetés des gauches.

Si ce n'est du pathos, c'est à la fois le chant dithyrambe de gens satisfaits, mêlés aux cris désespérés de gens qui se noient.

Pour se retrouver au milieu de cet imbroglio et sortir des mailles inextricables d'une situation embarrassée, le ministère a divisé sa harangue en cinq chapitres :

- La question financière;
- La politique coloniale;
- La question religieuse;
- Les réformes à opérer;
- L'administration.

Not allons analyser rapidement, pour y revenir, pendant les débats qu'elles soulèveront à la Chambre, les cinq parties qui, d'après les ministres, forment les principaux préoccupations de la France électorale.

Le ministère avoue péniblement la triste situation financière, et reconnaît que l'apparence du déficit ne saurait être tolérée dans le budget de la France, et affirme qu'il fera tous ses efforts pour réduire et supprimer le budget extraordinaire.

Comme cela est beau sur le papier et dans la bouche d'un ministre.

Ce serait faire croire que la Chambre est décidée à faire des économies.

Ce serait méconnaître l'épidémie incurable du népotisme et la prodigalité opportuniste est une maladie contagieuse qui se propage dans le Parlement.

Le ministre ne cache pas que pour arriver à équilibrer le budget il faudra augmenter certains impôts existants et en créer d'autres.

Si l'on dégrève d'un côté, on augmentera de l'autre.

Toujours le système de creuser un trou à côté d'un autre pour le combler.

Le ministère effleure la question de l'impôt sur le revenu; elle est tellement brûlante que M. Brisson ne peut y toucher.

Les expéditions lointaines dans lesquelles le ministère Ferry a engagé le pays sont les causes qui ont le plus pesé sur notre situation budgétaire.

Pour l'améliorer, il faut donc modifier le système d'extension coloniale.

On établira un résident général civil à Hué; il aura sous ses ordres les services administratifs de l'Annam et du Tonkin.

L'armée indigène annamite et tonkinoise serait réorganisée et permettra de réduire successivement l'effectif des troupes européennes.

M. Brisson a reçu sans doute des assurances pacifiques et sérieuses de la part de la Chine, mais il ne le dit pas.

A Madagascar, on veut en finir aussi; mais ce sera l'objet d'une nou-

velle demande de crédit; à cette condition le gouvernement dira la vérité pour l'obtenir.

Sur la question religieuse le gouvernement avoue que le pays ne demande nullement la dénonciation du Concordat, et réclame pour cette session l'étude approfondie de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Il prétend que la loi votée sur le recrutement est une loi de légalité et de justice, et que la création de caisses diocésaines de secours est le comble de la tolérance opportuniste.

Sur le chapitre religieux la déclaration, pour nous, est railleuse et nullement sincère.

Sur le chapitre des réformes qui intéressent le commerce, l'industrie et l'agriculture, c'est un défilé de caisses de secours et de prévoyance comme savent les inventer les républicains affamés — elles ne secourent personne et ne prévoient rien.

Si ce n'est à prendre dans les poches des électeurs pour assurer le bien-être de certains élus.

La déclaration se termine par des coups de bâton administrés à tort et à travers aux fonctionnaires qui pendant la dernière période électorale ont poussé l'oubli de leurs devoirs jusqu'à combattre et desservir la République. Brisson, Grévy et Cie.

Pauvres pères de famille, qui croyaient conserver leurs places, tout en regardant d'où venait le vent.

La déclaration se termine par les lieux communs des discours ministériels.

Quant à l'exécution sincère de toute cette phraséologie, nous attendrons, nous le croyons, encore longtemps.

Journal OFFICIEL

Rapport au président de la République sur le projet de règlement mis à l'étude sur le régime des prisons de courtes peines ou l'emprisonnement est subi en commun.

Suit le règlement :

Rapport au ministre des travaux publics sur l'emploi des signaux sur les voies ferrées et arrêté du ministre.

Au Palais Bourbon

Séance du 16 novembre

PRÉSIDENCE DE M. FLOQUET
La séance est ouverte à 2 heures.

M. le Président prononce une allocution dans laquelle il remercie ses collègues de leurs suffrages dus seulement aux efforts qu'il a faits pour atteindre l'impartialité quelquefois difficile.

Il espère que leur courtoisie réciproque lui épargnera dans l'avenir la douloureuse obligation de recourir aux rigueurs du règlement.

Il demande enfin à tous ses collègues de s'entendre pour aider au relèvement du travail national.

M. Brisson d'une voix émue lit la déclaration ministérielle.

M. de Cassagnac. — C'est l'enterrement du ministère.

Voix à gauche : Et l'amnistie !
M. Lockroy propose à la Chambre de fixer à jeudi sa prochaine séance.

M. de Cassagnac. — Sera-t-elle plénière ?
La prochaine séance est renvoyée à jeudi.

Physionomie de la Chambre
La nouvelle que le Cabinet très divisé samedi sur la question de l'amnistie l'avait repoussée à l'unanimité, a produit à la Chambre une vive animation.

Les députés de l'extrême gauche étaient très entourés.
C'est le dernier jour d'un condamné, disait M. Rochelort; autant renverser ce ministre aujourd'hui que plus tard.

Au moment où M. Floquet est monté au fauteuil, une grande agitation régnait dans la salle des séances, il n'a pas fallu attendre moins de vingt minutes pour que le président puisse commencer son discours de remerciements.

Tous les ministres sont à leur banc.
M. Jules Ferry, qui tous les jours précédents était seul et laissé à l'écart, avait ce soir pour voisin M. Borriglione.

Les tribunes sont bien garnies; dans celles réservées aux anciens députés, nous remarquons MM. Ranc et Corentin Guyho.

L'arrivée à la tribune de M. Brisson a été accueillie par un silence glacial que l'attitude funèbre du lecteur était loin de pouvoir modifier. Nul plus que lui n'avait, du reste, les qualités requises pour prononcer l'oraison funèbre du ministère dont il est le président.

Le passage où il est parlé de certaines expéditions a été souligné par de nombreux très bien de la Droite et de l'Extrême-Gauche.

Cette partie de la déclaration, ainsi que celle relative à la situation financière, n'est somme toute, qu'un long réquisitoire contre le Cabinet qui avait à sa tête M. Ferry; ce dernier faisait, du reste, une vilaine grimace.

« Les ressources, crédits et impôts nouveaux qu'il faudra demander au pays », ont naturellement quelque peu embarrassés les Gauches, et le ridicule plan d'occupation de l'Annam, avec un résident civil à Hué, n'était pas fait pour les sortir de leur embarras.

Quant à la question religieuse, lorsque M. Brisson a dit que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'était pas réclamée actuellement par la plus grande majorité des Français un certain tumulte s'est produit à l'Extrême-Gauche. La Droite, de son côté, a vivement protesté contre l'imputation faite au clergé de s'être immiscé dans les questions électorales.

La promesse de reprendre la loi sur le recrutement n'a pas même eu le don de faire passer à gauche un peu de cette gaieté; c'est à peine si sur 120 mains cent ont consenti à applaudir le malheureux M. Brisson.

L'Extrême-Gauche, comme pour l'enterrer plus vite, s'est mise à crier sur l'air des lampions : L'amnistie ! l'amnistie !

La séance terminée, toutes les conversations roulaient naturellement dans les couloirs sur la déclaration.

AGENCE HAVAS

Paris, 18 novembre.
La Conférence a tenu hier sa 5^e séance. La discussion paraît être entrée en voie satisfaisante en faisant espérer une solution conciliante. La 6^e séance sera tenue jeudi.

La République critique la déclaration ministérielle comme n'indiquant pas le ferme propos du gouvernement de faire sentir plus résolument son autorité.

Le Voltaire dit que la déclaration semble ne pas devoir rallier la majorité.

La Justice dit que la déclaration est un énorme contre-temps politique, car elle ne donne aucune satisfaction au parti républicain mais promet l'établissement de nouveaux impôts.

L'Evénement dit que la déclaration n'est pas un programme mais un testament.

Le Rappel dit que le langage de M. Brisson est découragé et décourageant.

Le Figaro dit que la déclaration est un long morceau fastidieux fait de réticences et d'a peu près, ne pouvant pas être autre chose devant une majorité si incertaine et une minorité si menaçante.

Le Gaulois dit que des impôts nouveaux à l'horizon seront le résultat le plus clair de la déclaration.

LE SÉNAT

Séance du 16 novembre

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER.
La séance est ouverte à 4 heures.

M. le président annonce qu'il a reçu avis de la constitution du bureau définitif de la Chambre des députés.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE
M. Brisson, ministre de la justice, donne lecture de la déclaration ministérielle.

M. de l'Angle-Beaumanoir. — Ce n'est pas une déclaration ministérielle, c'est une complainte ministérielle.
M. le président. — Je vous rappelle à l'ordre.
M. Isaac pose une question au ministre

de la marine. Il dit que l'institution d'un sous-secrétaire d'Etat aux colonies avait donné d'excellents résultats et il demande pourquoi on l'a supprimée.

C'est sans doute le symptôme du retour du pouvoir central vers le système des gouverneurs militaires. Les anciennes colonies espéraient, dans un bref délai, être assimilées à la métropole. Il demande les intentions du ministre.

M. l'amiral Galiber, ministre de la marine. — C'est une interpellation ?

M. Isaac demande si la suppression du sous-secrétariat d'Etat est un pas en arrière ou si c'est provisoire.

M. l'amiral Galiber remercie M. Rousseau des services qu'il lui a rendus comme sous-secrétaire d'Etat, mais il a jugé, lors de son départ, qu'il était préférable d'avoir à la tête du service des colonies un fonctionnaire permanent. Le fonctionnaire choisi à la plus grande compétence; il termine en disant, qu'à ses yeux, ce n'est pas une mesure provisoire.

M. Isaac dépose une proposition de loi assurant un certain nombre de colonies aux départements français.

Validation d'élection.
Le Sénat valide, sur le rapport de M. Arbel, l'élection de M. Dufraigne, sénateur de Seine-et-Marne.

Le Sénat s'ajourne à demain quatre heures.

La séance est levée à cinq heures.

Une déclaration ministérielle a été lue d'une voix émue par le président du conseil et a été accueillie par le Sénat avec un calme qui touchait de bien près à la froideur.

Le passage qui avait trait aux agissements du clergé a soulevé de violentes interruptions à droite et une approbation assez vive à gauche.

Le centre est resté muet.

Le sénateur de la Guadeloupe, M. Isaac, a développé une question au ministre de la marine sur la suppression du sous-secrétariat d'Etat des colonies. Il a été peu écouté, et le Sénat a dû s'ajourner à demain pour continuer son ordre du jour.

ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

Sofia, 16 novembre, 11 heures soir.
Les Serbes, après un combat acharné, tournèrent leurs positions sur Trune, par Ropcha. Ils occupent la route de Trune à Resnik.

Dragoman a été définitivement abandonnée après une défense courageuse.

Les Bulgares se concentrent dans Jilovitzka qui sera attaquée aujourd'hui.

Les masses Serbes avancent, la bataille d'aujourd'hui décidera du sort de Sofia.

Sofia 17. — Le ministre des affaires étrangères a télégraphié à la Porte demandant réponse aux télégrammes que le prince avait adressés au Sultan.

Il a ajouté que suivant le traité de Berlin, la Bulgarie était dans l'impossibilité de traiter directement avec l'ennemi.

Constantinople 17. — Le Conseil des ministres a soumi au Sultan la réponse destinée au prince Alexandre, réponse lui rappelant que sa violation du traité de Berlin a encouragé les Serbes.

Sofia, 17 novembre.
Les Serbes et les Bulgares se concentrent depuis le matin près de Slivnitsa; les Bulgares reçoivent de nombreux renforts de Trune et de Breznick. L'action définitive n'est pas attendue avant demain ou mercredi. Le prince est parti à midi pour inspecter les positions et encourager les troupes par sa présence. Les renforts rouméliotes commencent à arriver. Le conseil de guerre et le gouvernement ont décidé que la Bulgarie resterait sur la défensive jusqu'à ce que la réponse de la Porte fût arrivée.

Slivnitsa, 17 novembre.
L'attaque des Serbes, attendue pour aujourd'hui, ne s'est pas produite, mais l'action sera probablement très vive demain. Les renforts arrivent à marches forcées et seront en ligne demain. Quelques maisons ont été affectées au service des ambulances; on y transporta les soldats blessés dans le combat d'hier. Des habitants de Sofia arrivent pour servir dans les ambulances.

Vienne, 17 novembre, 3 h. s.
Du côté de la frontière de Widin, les Bulgares ont réussi à jeter un corps de troupes sur le territoire serbe dans le district de Zaichar.

NOS DÉPÊCHES

Paris, 17 novembre.

Mouvement préfectoral.

Le Journal officiel de demain contiendra les nominations suivantes :

Sont nommés : préfet des Alpes-Maritimes ; M. Catus, actuellement préfet de la Loire-Inférieure, en remplacement de M. Lagrange, de Langres, mis en disponibilité sur sa demande ;

Préfet de la Loire-Inférieure, M. Glaize, actuellement préfet de la Haute-Garonne, en remplacement de M. Catus ;

Préfet de la Haute-Garonne, M. Laurens, actuellement préfet de Seine-et-Oise, en remplacement de M. Glaize ;

Préfet de Seine-et-Oise, M. de Girardin, directeur du cabinet et du personnel au ministère de l'Intérieur, en remplacement de M. Laurens.

Un décret nomme M. Lagrange, de Langres, ex-préfet des Alpes-Maritimes, commandeur de la Légion d'honneur.

Le Choléra.

Perpignan, 18 novembre.

Six nouveaux cas de choléra depuis 48 heures.

La direction de la sûreté générale.

Par décret, la direction du personnel au ministère de l'Intérieur, est réunie à la direction de la sûreté générale, qui prendra désormais le titre de direction de la sûreté générale et du personnel.

Un autre décret nomme M. Levailant directeur de la sûreté générale et du personnel au ministère de l'Intérieur.

Par arrêté ministériel, M. Magny est nommé chef du cabinet du ministère de l'Intérieur.

Il est bon de remarquer que la réunion des directions du personnel et de la sûreté générale au ministère de l'Intérieur confère au même homme la surveillance des fonctionnaires de tout ordre de ce ministère, y compris les préfets, et celle des malfaiteurs de toute espèce qui peuvent compromettre la sécurité publique.

Le rapprochement n'est pas fait pour flatter les fonctionnaires. Il est vrai qu'avec le système d'espionnage inauguré depuis quelque temps à l'égard des employés de l'Etat et de leurs familles, la création d'une police spéciale devenait indispensable.

L'état de nos finances ne permettait pas de nouvelles dépenses. On est parvenu à tout concilier en soumettant à la surveillance du même homme et de la même police préfets et fonctionnaires d'un côté, voleurs et vagabonds de l'autre.

Petites vengeances.

Vannes, 17 novembre.

M. Leguerisec adjoint de Kiantec, a été condamné à 100 francs d'amende pour distribution de bulletins électoraux.

M. Leguerisec, vient d'être révoqué.

Espagnols et Allemands.

Rome, 17 novembre.

Le Pape a rendu sa décision dans l'affaire des Carolines.

Russie et Autriche.

St-Petersbourg, 17 novembre.

On croit que le conflit serbo-bulgare provoquera la guerre entre la Russie et l'Autriche.

Ultimatum.

Vienne, 17 novembre.

Le bruit court que la Russie va adresser un ultimatum à la Turquie, l'injurant, comme puissance souveraine, et rétablir l'ordre en Bulgarie.

LOUIS RIEL

L'exécution de Riel, chef de la dernière insurrection canadienne, a eu lieu aujourd'hui.

Riel a montré la plus grande fermeté pendant les apprêts du supplice. Son courage ne s'est pas démenté un seul instant, depuis le moment où on lui a annoncé la fatale nouvelle jusqu'à l'instant suprême où le bourreau, lui passant au cou le nœud coulant, a fait jouer la trappe, en pesant, en même temps, sur les épaules du condamné pour rendre la secousse plus violente.

La mort a été à peu près instantanée. A peine les personnes les plus voisines de l'échafaud ont-elles pu entendre un craquement sinistre.

Le corps de Riel, agité quelques secondes par des soubresauts convulsifs, est presque aussitôt redevenu immobile.

L'émotion était immense et l'on a cru jusqu'au dernier moment que les Canadiens Français ne laisseraient pas exécuter Riel, sans essayer, dans une tentative désespérée, de l'arracher au bourreau.

Le gouverneur du Canada, sir John Macdonald, avait, du reste, pris de telles précautions militaires, qu'une pareille échauffourée n'eût présenté aucune chance de succès.

Sir John Macdonald, qui, seul, pouvait encore sauver le condamné après les décisions des ministres canadiens, avait signé avant-hier l'ordre d'exécution.

La justice anglaise dont le blason est souillé par les gibets à poteaux, fait honneur et déshonore l'humanité.

INFORMATIONS

Paris, 17 novembre.

La préfecture de la Seine.

Le Temps dément qu'il soit question du prochain remplacement de M. Poubelle à la préfecture de la Seine.

Elections au Conseil général.

M. Bousquet, conservateur, a été élu dans le canton de Duras (Lot-et-Garonne) contre M. Turpoind, républicain.

Dans le canton de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), M. le baron Brunet, conservateur, est en ballottage avec MM. Fauconille et Choppin, républicains.

Un programme radical.

Le Conseil général de la Seine a ouvert aujourd'hui sa session. A l'ordre du jour figurent les projets de vœux suivants :

- 1° Suppression de l'ambassade de la République française près le Vatican ;
- 2° Séparation de l'Eglise et de l'Etat ;
- 3° Retour aux départements des menses épiscopales ;
- 4° Retour aux communes des biens des fabriques d'églises d'égises ;
- 5° Suppression des congrégations religieuses et retour de leurs biens aux communes.

On voit que le programme est complet et de nature à porter ombre aux ultra-radicaux du Palais-Bourbon.

L'Union monétaire.

Un grand nombre d'industriels belges viennent d'adresser au ministre une pétition demandant de conclure avec la France un arrangement provisoire pour éviter la rentrée subite des pièces belges, en cas de rupture définitive de l'union latine.

La liberté de la presse.

Par décision spéciale rendue en Conseil des ministres, le 10 novembre, conformément au paragraphe 3 l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881, la circulation en France du journal Ni Dieu ni maître, publié en Belgique, est interdite.

A PROPOS DE L'AMNISTIE

Au moment où s'agit la question d'une amnistie, il nous paraît bon de reproduire le verdict rendu par la cour d'assises de Lyon dans le procès Cyvoct. Car, il ne faut pas en douter, on va faire l'impossible pour dénaturer le caractère de la condamnation du gérant du Droit social, et il est nécessaire que les faits soient rétablis d'avance.

Lisez cette pièce.

I. Antoine-Marie Cyvoct est-il coupable d'avoir, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1882, volontairement donné la mort à Louis Miodre ?

Réponse : Non.

Est-il tout au moins coupable ?

1° D'avoir, par machinations ou artifices coupables, provoqué à un meurtre ou d'avoir donné des instructions pour le commettre ?

Réponse : Oui, à la majorité.

2° D'avoir procuré des armes, des instruments ou moyens qui ont servi à commettre ce meurtre, sachant qu'ils devaient y servir ?

Réponse : Non.

3° D'avoir, avec connaissance, aidé ou assisté l'auteur ou les auteurs de ce meurtre dans les faits qui l'ont préparé, facilité ou consommé ?

Réponse : Non.

II. Cyvoct est-il coupable d'avoir à Lyon, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1882, tenté de donner volontairement la mort à une ou plusieurs personnes, tentative qui, manifestée par le commencement d'exécution, n'a été suspendue ou n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur ou de ses auteurs ?

Réponse : Non.

Est-il tout au moins coupable : 1° D'avoir par machinations ou artifices coupables provoqué à cette tentative de meurtre ou d'avoir donné des instructions pour la commettre ?

Réponse : Oui, à la majorité.

Ainsi, Cyvoct — on ne peut le nier — a bien été absous sur tous les chefs de l'accusation, sauf un seul, et ce seul chef est absolument moral et politique. De l'attentat du café Bellecour il ne subsiste rien. On a frappé le journaliste, et jamais sentence plus stupide ne fut prononcée.

DÉPARTEMENTS

Rhône

Fontaines-sur-Saône. — Une bande de malfaiteurs s'est abattue sur les environs. La nuit dernière, les voleurs ont opéré à Fontaines.

Ils ont dévalisé le magasin du sieur Riholet, épicer, et visité huit caves. La gendarmerie recherche activement les malfaiteurs.

Beaujeu. — Un nommé Bon, originaire du Jura, a été arrêté en flagrant délit de vol dans le domicile de M. le curé de Chenelette.

Saint-Laurent-d'Oingt. On a volé au domicile de la femme Rafin, de Saint-Laurent, une somme de 500 francs.

Les malfaiteurs ont profité de l'absence de cette femme pour perpétrer ce vol.

Loire

Saint-Etienne. — Ce matin, le sieur Philibert Pegon, âgé de 38 ans, demeurant rue Neyron, 59, employé à la gare de Châteaureux était occupé sur l'embranchement de Bérard, à manœuvrer des wagons chargés de vin. C'est en faisant cette manœuvre que le malheureux a été pris entre deux wagons. Le choc a été brusque ; Pegon, serré comme dans un étau, a eu la poitrine broyée.

Relevé aussitôt par les personnes présentes, il fut transporté dans un café voisin, où il ne tarda pas à expirer.

Le malheureux laisse une femme et deux enfants en bas âge.

Un indice ferait croire que les voleurs du bureau de tabac de Mme Moussières, dont nous avons parlé hier, seraient du quartier Polignais. En effet, on a trouvé derrière l'église St-Ennemond une certaine quantité de paquets de tabac de cinquante centimes.

Saint-Rambert. — On signale au calvaire des Barques, près St-Rambert-sur-Loire, une découverte archéologique fort intéressante.

Cette trouvaille consistait en quatre pièces, malheureusement mutilées en partie, de poteries galloises, dont trois vases et une coupe brisée, ainsi que divers fragments de poteries romaines noires.

Isère

Pont en Royans. — Enfant brûlé vif. — Un enfant de trois ans, du nom de Michel, laissé seul à la maison, s'étant approché

du poêle, le feu a pris à ses vêtements. A ses cris, les voisins sont accourus, mais les secours ont été inutiles, et le pauvre enfant n'a pas tardé à succomber.

Saône-et-Loire.

Macon. — Abus de confiance. — Les nommés Bolige, âgé de 10 ans, et Guichard, âgé de 19 ans, ont été arrêtés pour abus de confiance commis au préjudice d'un officier du 13^e de ligne.

Jura

Lons-le-Saunier. — Tentative de meurtre. — Le sieur Greussard se trouvait hier, chez la veuve Martin, aubergiste à Boujailles, en compagnie du nommé Hippolyte Maire, pour y toucher une somme d'argent d'un entrepreneur de Levier.

L'argent touché, Greussard et Maire dînèrent ensemble, et, en sortant de table, allèrent boire chez un ami, puis revinrent à la maison boire encore.

A la suite de ces libations, leurs têtes s'échauffèrent considérablement ; une discussion s'éleva entre eux, pendant laquelle Maire saisit un fusil double pendu à la muraille, et fit feu sur son compagnon, qui fut atteint au sein gauche.

Le blessé perdit connaissance. Il se releva cependant un moment après, et se traîna chez un voisin pour demander du secours.

La blessure est, d'après l'opération des docteurs, très grave.

Maire a été arrêté.

ASSASSINAT D'UN SOLDAT

Il y a quelques jours, nous annoncions la disparition d'un caporal armurier, en garnison à Auxonne. Louis-Jean-Marie Courage, qui s'était engagé à 19 ans, passa d'abord pour déserteur. Mais la bonne réputation dont il jouissait, couvrit bien vite ce faux bruit.

Le 29 octobre, on prévint son père, M. Courage, contrôleur à la manufacture d'armes de Saint-Etienne, que le jeune homme, parti le dimanche, n'avait pas reparu au corps.

On opéra d'actives recherches qui furent vaines.

Le parquet de Dijon, avisé de cette mystérieuse disparition, fut amené à présumer un crime : dès que les eaux de la Saône eurent baissé, on commença des fouilles et le cadavre du jeune soldat fut trouvé dans un gouffre profond, à 150 mètres en deçà du pont.

Sa tunique déchirée, ses boutons et ses galons arrachés, tout indiquait une lutte suprême.

De plus, d'après le rapport, des médecins, il a été établi que Courage n'a été jeté à l'eau qu'après sa mort.

Il y a donc eu guet-apens, suivi de meurtre, au sujet duquel la justice poursuit une enquête active.

Courage était sur le point de passer chef armurier.

Son corps a été ramené à Châteaureux ; ses funérailles auront lieu aujourd'hui.

QUESTIONS AGRICOLES

Concours général agricole de Paris en 1886.

Ce concours se tiendra à Paris du lundi 15 février au jeudi 4 mars. Les exposants doivent envoyer leurs déclarations au ministère de l'Agriculture, à Paris, avant le 1^{er} janvier 1886. On trouve des programmes à la préfecture du Rhône.

La récolte des vignes américaines dans l'Hérault.

M. Gaston Bazille, sénateur de l'Hérault, dont le nom avait été mis en avant, ces derniers temps, pour le ministère de l'Agriculture, en remplacement de M. Hervé-Mangon, a déclaré à la Société d'agriculture que la récolte des vignes greffées sur pieds américains dans les environs de Montpellier dépassait cent mille hectolitres en dépit du Mildiou et d'une faible sortie des raisins.

Dans les environs de Lyon, surtout à Brignais, les vignes américaines ont donné

une bonne récolte, une variété que l'on saurait trop recommander comme grande production et sa résistance au Mildiou et à l'ordium, c'est l'*Othello* et nous ne mettons pas en doute que, dans quelques années cette variété, en égard à ses qualités, serve replanter tous nos anciens vignobles du Lyonnais.

Le Mildew.

Ce n'était pas assez de la destruction de nos vignobles par le phylloxera, un autre parasite s'est, depuis quelques années, développé sur la vigne, ces ravages sont tellement grands qu'ils sont aussi désastreux que ceux du maudit insecte.

Pour détruire ce parasite, aura-t-on enfin trouvé un remède ? On en a tant proposé et tant fait des essais qu'il serait à désirer qu'on puisse en trouver un seul, s'il ne peut détruire complètement ce parasite, en attente au moins les très grands dégâts.

De nombreuses expériences ont été faites cette année dans le Bordelais, et si nous en croyons les rapports, elles ont été tellement concluantes qu'il n'est plus permis de douter de l'efficacité du traitement employé.

M. Prilleux, un de nos plus savants cryptogamistes français, inspecteur général d'agriculture, a, dans un rapport au ministre, confirmé les résultats obtenus.

Voici, d'après M. Millardet, comment s'opère le traitement :

« Dans 100 litres d'eau, on fait dissoudre 8 kilog. de sulfate de cuivre du commerce ; d'un autre côté, on fait, avec 30 litres d'eau et 15 kilog. de chaux grasse en pierres, un lait de chaux que l'on mélange à la solution de sulfate de cuivre. Il se forme une bouillie bleueâtre.

« L'ouvrier verse une partie du mélange en agitant dans un seau ou dans un arrosoir qu'il tient dans la main gauche, tandis que de la droite, avec un petit balai, il asperge les feuilles, tout en prenant des précautions pour ne pas atteindre les raisins. Il n'y a aucun accident à redouter même pour les organes les plus tendres. »

Une seule application a suffi au moment de la première apparition du cryptogame.

Les vignes qui ont été traitées ont conservé leurs feuilles vertes, ont mûri leurs raisins, tandis qu'à côté celles non traitées ont perdu toutes leurs feuilles et n'ont donné aucun récolte.

COLSAIN.

Déraillement de la Malle des Indes.

Chambéry, 17 novembre.

La circulation normale des trains a été rétablie ce matin entre Modane et Chambéry.

Le courrier de Turin est arrivé, mais avec deux heures de retard.

Les conséquences du déraillement sont moins graves qu'on ne l'avait cru tout d'abord.

Les voyageurs du *sleeper-car* n'ont reçu que des contusions légères. Seuls, trois employés anglais du *Royal Post-Office* ont été blessés assez sérieusement, sans cependant leurs jours soient en danger. Trois agents de la Compagnie ont également été blessés, mais moins grièvement encore.

Plusieurs ballots de lettres se sont crevés lors du versement des wagons, et les lettres se sont éparpillées sur la voie. Elles ont pu être immédiatement recueillies, et, sauf quelques plis avariés, il n'y a pas eu de pertes de ce côté.

La machine marchait au moment du déraillement à raison de 60 kilomètres à l'heure. Elle est seule restée sur les rails, comme nous l'avons dit hier.

Il est presque miraculeux que l'on n'ait pas eu de plus graves accidents à déplorer. Cela est dû, sans doute, à la grande solidité des wagons des trains rapides, dont la charpente entièrement en fer, a pu résister à l'extrême violence du choc.

Grand Concours régional de tir.

Messieurs les Lauréats dont les noms suivent, sont priés de bien vouloir retirer au plus tôt les prix leur revenant, ceux non retirés d'ici au 20 novembre devant faire retour aux Sociétés organisatrices.

PRIX EN ESPÈCES :

MM. Mallard de Lyon, Pellossier de Lyon, Thévenet de Lyon, Pétauit de Lyon, Mo-

Feuilleton de l'INDÉPENDANT du 18 Novembre (7)

Le Mendiant noir

PAR PAUL FÉVAL.

Il poussait de temps en temps des exclamations admiratives.

Mais quand M^{me} de Rumbrye se tut, Carral fit un rapide retour sur lui-même, songea au résultat, et recula devant l'exécution.

Il y avait encore en cet homme quelques restes de bons sentiments que sa perte n'avait pas entièrement étouffés.

— Que pensez-vous de cela ? demanda la créole en achevant son explication.

Carral hésita.

— Maitresse dit-il avec timidité, vous ne pouvez exiger que je vous aide dans une aussi noire trahison ?

— Qui vous a parlé de m'aider ? s'écria M^{me} de Rumbrye, dont la lèvre se releva légèrement.

— Je croyais...

— Vous vous trompez. Je ne me mêle de rien ; vous agirez tout seul.

A cette conclusion inattendue, le mulâtre ne put se contenir.

mal dont vous êtes capable, je refuse ! Et cette fois, tout de bon !

La marquise se leva d'un air parfaitement naturel.

— Adieu, donc, mon pauvre ami, dit-elle ; je me précautionnerai d'un autre agent.

Elle s'approcha de la glace et disposa avec grâce sur ses épaules les plis de son cachemire de l'Inde.

— Ne viendrez-vous point à l'hôtel ce soir, Carral ? dit-elle ; nous avons réunion d'amis.

Carral baissa la tête d'un air sombre et ne répondit point.

— Si vous venez, ajouta la marquise, vous ne vous en repentirez point, je compte régaler mes hôtes de l'histoire du mulâtre Jonquille.

— Vous ne le tenez pas ! s'écria Carral.

— Si fait !

— Grâce, Madame !...

Il s'était jeté à genoux ; mais madame Rumbrye, donnant un dernier tour à son cachemire, traversa la chambre de son pas lent et balancé, ouvrit la porte et disparut.

Carral se redressa lentement. Sa face était livide, son regard fixe et sanglant.

qui l'avait patiemment attendue, se présenta de nouveau devant elle et tendit la main.

— Encore ce noir ! dit-elle avec dégoût.

Elle détourna la tête et monta dans sa voiture.

Le nègre ne se tint point pour battu ; il s'approcha et plongea un long regard à l'intérieur.

La figure de la marquise, sur laquelle tombait d'aplomb un rayon du réverbère voisin, se distinguait parfaitement.

A la vue de cette audacieuse persistance, elle fronça le sourcil et ferma brusquement le store.

Le mendiant fit le tour de la voiture, et vint se placer à l'autre portière.

— Va-t'en ! s'écria M^{me} de Rumbrye avec colère ; je ne donne jamais aux noirs !

— Créole ! dit le mendiant.

Le laquais s'approcha et demanda les ordres de madame la marquise. Le nègre tendit l'oreille.

— A l'hôtel ! dit-elle seulement.

Le second store se ferma. L'équipage partit comme un trait, au grand trot de ses rapides chevaux.

Comme il prenait lentement la route de sa retraite nocturne, il aperçut un objet blanc sous le balcon, à la porte même de la maison meublée où demeuraient Carral et Xavier. Il revint sur ses pas et ramassa l'objet qui était à terre.

C'était un mouchoir de batiste brodé et garni de dentelle, un mouchoir si fin qu'on l'eût fait entrer dans une noix vide.

Le mendiant le déplaça et s'approcha du réverbère pour en regarder la marque.

— C'est son mouchoir, disait-il en cherchant le chiffre. Voyons le chiffre !... Précisément : F. A ! Mon Dieu ! mon Dieu ! tant de circonstances ne peuvent coïncider par hasard... C'est elle ! Oh ! il y a plus de vingt ans écolés ; mais je me souviens comme si c'était hier... Je la retrouverai.

Il descendit la rue Saint-Germain-des-Prés, tourna celle de l'Abbaye et s'arrêta au seuil d'une maison de pauvre apparence située à l'angle de la petite rue Bourbonne-Château. Au cinquième étage de cette maison, sous le toit, il y avait une mansarde nue, étroite et basse, dont le plafond, formé de solives vermoulues, soutenait immédiatement les ardoises de la couverture.

C'était la demeure du mendiant.

Les meubles se composaient d'un grabat et d'un petit coffre ; mais, près de la lucarne qui servait de fenêtre, une sorte de trophées contrastait avec le misérable aspect de la pièce. C'étaient d'abord deux épaulettes de capitaine, en or, surmontées d'un chapeau d'uniforme à cocardes tri-

colores comme en portaient les officiers d'infanterie sous la république.

Au-dessous une épée à coquille de nacre était suspendue entre deux riches pistolets.

En entrant dans sa retraite, le mendiant alla tout droit au coffre, dont il

riant de Lyon, Saule de Lyon, Charpene de Lyon, Jacquet de Thorins, et Genoir de St-Romain.

PRIX EN NATURE :

Cible Espérance. MM. Ditton de Lyon, Bertholon de Lyon. Cible Rhône. M. Malacour de Vienne. Cible Avenir (1^{re} catégorie). M. Morel Joanny de Lyon. Cible Avenir (2^e catégorie). MM. Gautheron de Lyon, Moulin-Garon de Lyon, Brouillard de Lyon, Pe it de Lyon, Vallin de Lyon, Gaudé de Tournus, Parizot de Bourg, Boulogne de Lyon, Payax de Miribel, Michel de Grigny, Goujon de Lyon, Avinon de Lyon, Haurat de Lyon, Clergé de Lyon, Mauvage de Lyon, Marduel de Lyon, de Boissieu de Lyon, Bériel de Lyon.

Revolver d'ordonnance.

MM. Vernu de Lyon, Larraget de Lyon. Canon. MM. Serré de Lyon, de Mercey de Lyon, Chignard de Lyon, Janin de Lyon, Chamecin de Lyon, Despiere de Lyon, Guinet de Lyon.

Tir réduit.

MM. Ravet de Bourg, Barnier de Vienne, Seigle de Lyon, Joubert de Lyon, Paul Marits de Lyon, Goujon de Lyon, Chazy de Lyon, Vettiner de Genève, Sapin de Lyon.

CHRONIQUE LOCALE

— Conseil municipal de Lyon. Jeudi 19 courant, à 7 h. du soir, séance publique du Conseil municipal, à l'Hôtel-de-Ville.

— Nouveaux frais de douane. Notre industrie lyonnaise, déjà si éprouvée, est sur le point de subir un nouveau désagrément.

La Chambre syndicale de commerce d'exportation à Paris, vient d'avertir le ministre des affaires étrangères que le gouvernement des Etats-Unis va encore augmenter les frais de douane imposés aux marchandises françaises à leur entrée en Amérique.

Il y a là une situation sur laquelle nous appelons l'attention de nos industriels lyonnais.

Mais à qui ces derniers pourront-ils utilement confier leurs intérêts?

— Le drame de Sainte-Foy-l'Argentière. Boichon, l'assassin de Marie Noailly a été transféré hier à Lyon.

M. Vial juge d'instruction lui a fait subir un premier interrogatoire.

Boichon est atterré; il exprime à chaque instant son repentir pour le crime odieux dont il s'est rendu coupable.

Les funérailles de la victime ont eu lieu hier, à Besseynay au milieu d'un grand concours de population.

Le frère de Marie Noailly — Pierre — qui a assisté au drame sanglant et dont l'état de santé inspirait quelque inquiétude, va mieux.

— L'affaire Bossuat. Contrairement à ce qui est annoncé, M. le docteur Lacassagne n'a pas conclu dans son rapport à la folie de Bossuat.

La vérité serait, au contraire, que MM. les docteurs Lacassagne et Pernolet, médecins des prisons, ont conclu à la pleine responsabilité de l'assassin, dont la folie n'était que simulée.

C'est M^{re} Reyrolles qui défendra Bossuat devant la cour d'assises.

L'assassin du malheureux Morel dit à qui veut l'entendre que son seul espoir consiste désormais dans une évasion qu'il prépare.

On sait que Bossuat est en possession d'un couteau, mais, jusqu'à présent, il n'a pas été possible de découvrir cette arme.

— Vol à main armée. Un audacieux et singulier attentat a eu lieu rue Saint-Marcel.

La nuit dernière, vers minuit, deux individus se sont présentés au domicile de la fille X..., âgée de 18 ans, demeurant au 4^e étage d'une maison située dans la rue précitée.

La porte de l'appartement de cette fille a été enfoncée et les malfaiteurs l'ont menacée, le pistolet sur la gorge, d'avoir à leur remettre tout l'argent qu'elle possédait.

La fille X... a porté plainte et la police a été assez heureuse pour mettre la main sur ces deux voleurs, les nommés Guéat et Blanc, qui ont été écroués.

— Vol. La nommée Achard, 16 ans, se présentait hier chez son amie, la demoiselle Echard, marchande de légumes, rue longue, 13. Elle venait prendre des nouvelles de la santé de cette dernière. Touchante sollicitude! car profitant d'un moment d'inattention de Mlle Echard, elle lui volait une somme de 25 francs. Marie Achard a été mise en arrestation sous inculpation de vol.

— Agression nocturne. Hier à minuit, M. Solignat, négociant, cours Lafayette, rentrait paisiblement chez lui, lorsqu'il fut assailli presque en face de sa demeure par cinq ou six mauvais drôles qui en voulaient à sa bourse.

Il se défendit courageusement. Le bruit de la lutte attira des gardiens de la paix qui firent une ronde dans le quartier, les rôdeurs prirent la fuite à leur arrivée.

Les gardiens de la paix ne purent s'emparer que d'un seul de ces malfaiteurs le sieur Daon, toucheur de bestiaux, originaire de Saint-Etienne (Loire).

Un peu plus tard, un nommé Poutat demeurant 99, rue Molière, se présentait à la Permanence pour faire mettre en liberté son ami Duon, prétextant qu'il n'avait pas pris part à l'attaque et était innocent.

Un si beau dévouement à l'amitié a été bien mal récompensé, reconnu à son tour comme étant au nombre des agresseurs de M. Solignat, le sieur Poutat est allé en prison rejoindre son camarade.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observations du 17 novembre. Par J.-E. FASSE, s. de Gaiffe et Darlot, officiers rue de l'Hôtel-de-Ville, 12 (Palais St-Pierre).

Thermomètre. Baromètre (Lyon) à 15°.

Humidité en centièmes... 85. Vent Direction... N-O. Force... Paible.

Pluie par millimètres... 6. Direction des nuages... Brouillard.

LE CRIME D'IRIGNY

Jacquet, le détoné de Nîmes, qui a révélé à la justice le crime d'Irigny, a été interrogé, hier, par M. Bastia, juge d'instruction.

Il a confirmé ses déclarations et a été mis aussitôt en présence de la fille Ollagnier, sa complice.

Cette dernière s'est défendue avec énergie, prétendant ne pas connaître l'existence du crime.

Aujourd'hui aura lieu la confrontation avec Vial-Grivet et la fille Dechavanne, qui vient d'être arrêtée.

Cette fille étant enfant naturelle, avait le même état civil que sa mère, décédée depuis le crime. Cette coïncidence avait fait croire à sa mort.

Vial et la fille Dechavanne nient aussi toute participation au crime.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 17 novembre. Le Soleil dit que la déclaration ministérielle ressemble à un acte mortuaire.

Elle a été mal accueillie par tous, sauf par une trentaine de radicaux de gouvernement au milieu desquels se faisait remarquer M. Ferry.

Le Journal des Débats estime que le plus grand éloge à faire de la déclaration est de dire qu'elle est absolument insignifiante.

L'Intransigeant déclare que le résultat de cette fumisterie ministérielle est pour jeudi au plus tard un enterrement de 1^{re} classe.

Alger, 18 novembre.

Hier a eu lieu l'ouverture du Conseil supérieur. M. Tirman annonce que les produits de l'Algérie excéderont en 1886 la totalité des dépenses civiles à la charge du Trésor: la restitution va donc commencer. M. Tirman constate la vitalité de la colonie par un accroissement considérable, depuis 1882, de la production agricole, du commerce général, du rendement des impôts et des recettes des voies ferrées.

La tranquillité est rétablie dans le Sud-Oranais, grâce à l'occupation du Mzab et à la soumission des Ouled-Sidi-Chehks: la tranquillité n'a jamais été aussi complète dans toute l'Algérie.

— Le Matin dit que, si le ministre actuel ne paraît pas pouvoir durer jusqu'en janvier, il serait question de différer la crise jusqu'à la réunion du Congrès lequel serait convoqué fin novembre. On ajournerait momentanément tout débat susceptible d'entraîner la question de confiance.

— LONDRES: Le Times cherche à justifier l'Angleterre du reproche que lui fait la presse européenne d'avoir encouragé la Bulgarie et empêché l'accord de la Conférence.

Le Times reconnaît au Sultan le droit d'intervenir dans la Roumélie, mais il croit sage de s'abstenir et considère comme un piège les conseils en faveur d'une intervention.

Le même journal dit, d'après une dépêche de Vienne, que les cercles diplomatiques croient généralement, étant donné l'action de la Serbie et l'éventualité de mouvements grecs et roumains, que les puissances devront substituer un Congrès à la Conférence afin de discuter le remaniement de la situation générale dans les Balkans et la réorganisation des Etats danubiens.

Londres, 17 novembre. Un grand mécontentement règne dans les cercles officiels contre la Serbie. On assure que le marquis de Salisbury a donné l'ordre péremptoire à M. White, représentant anglais à Constantinople, de proposer à la Conférence des mesures coercitives contre la Serbie.

LA CONFÉRENCE A DÉCIDÉ DE CONTINUER LES TRAVAUX MALGRÉ LES INCIDENTS DE SERBIE.

La Porte enverra une sommation au prince Alexandre. Les puissances appuieront par déclaration distincte.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LYON

Conférence donnée au Palais Saint-Pierre.

M. L... « Pourquoi, allez-vous vous écrier, donner un pareil titre à une conférence géographique? »

Mon Dieu! tout simplement parce que cette forme du pronom personnel est revenue si souvent dans le discours de l'estimable M. Simonin que, ma foi, c'est ce qui nous a le plus frappés.

« Oh! la cocasse conférence! et comme elle paraissait plus cocasse encore, après l'exorde sérieux, clair et parfaitement correct de l'honorable président, M. Desgrand! »

Pour un succès de bon rire, je vous réponds que cela a été un succès de bon rire! Figurez-vous un homme d'une quarantaine d'années, le visage haut, la face joviale, l'air satisfait et bon enfant, doté du charme certain marseillais, porté jusqu'au diapason suraigu, et qui soudain, en tombant dans les notes basses, se mélange au plus pur canut!... Peut-être cela s'explique-t-il

par cette raison que M. Simonin a adopté Lyon pour sa seconde patrie... ayant fait ses études à Saint-Etienne! Car M. Simonin a été à l'Ecole des mines de cette ville, à cette école — nous a-t-il dit — d'où sont sortis tant de savants ingénieurs, tant d'hommes sérieux, pratiques, dont il a l'honneur de faire partie!...

Nous avons également appris qu'à l'Ecole des hautes études M. Simonin a eu une idée claire où il faisait le commerce du monde entier (textuel).

Arrivons au sujet de la conférence: le percement de l'isthme de Panama. Naguère adversaire de M. de Lesseps, le conférencier (textuel).

La preuve c'est qu'il n'y a pas d'obstacles pour l'homme qui, renarié à soixante-cinq ans à une femme qui en comptait vingt à peine, a su lui donner dix enfants, sans compter le onzième qui est en route!...

Je vous prie de croire que je cite textuellement: ces choses ne s'inventent pas!... La prodigieuse fécondité de Mme de Lesseps et la non moins prodigieuse verdeur de son époux ont été décrites en des termes à faire pouffer un moribond. Ce que la jeunesse masculine qui m'entourait s'est divertie est impossible à raconter, pas plus qu'il n'est possible d'analyser cette inénarrable conférence. Les phrases incidentes obstruent tellement la diction de l'orateur, qu'en le suivant nous nous sommes trouvés transportés tantôt à Suez, tantôt à Panama, tantôt dans le tunnel sous-marin de la Manche, dont on extrayait les matériaux aussi facilement qu'on retire une tate d'un fromage!...

Puis, nous nous sommes vus entraînés dans des mines où les ouvriers descendaient la chandelle sur la tête, comme les cyclopes, ce qui faisait dire que les cyclopes n'avaient qu'un œil... (Vous avez compris? Moi, pas!)

Afin que nul n'ignore ses préférences et ses antipathies politiques, M. Simonin, après nous avoir vanté les expéditions coloniales (si parfaitement réussies en ce moment), nous a appris que le prince Louis-Napoléon avait étudié cette question de Panama alors qu'il était prisonnier à Ham — où il aurait bien dû rester, — ajoute le conférencier.

Pardon, cher monsieur, mais il me semble que lorsqu'il s'est agi de percer l'isthme de Suez, la protection de l'ancien prisonnier de Ham, valait bien, pour votre vénéré patron, au moins la souscription morale que vous nous avez demandée!

Après ce coup de pied de... monsieur Simonin à une majesté tombée qui, naguère, fit je crois, quelques petites choses pour la ville de Lyon, il ne nous reste plus qu'à le féliciter de son grand amour pour les canuts, amour qu'il n'étend pas, par exemple, aux habitants des campagnes, car il appelle de tous ses vœux les blés étrangers, disant que les paysans, ne leur en déplaise, ne peuvent plus nous nourrir!...

Quel tyran, à quelle dynastie qu'il appartient, oserait proférer une pareille sentence, il faut pour cela toute la désinvolture d'un ferro loutin-opportuniste.

On nous a dit que M. Simonin cherchait à imiter les causeries familières de M. de Lesseps; alors comme un rapin copie Raphaël; par nous doutons que le grand Français, parlant d'un homme aussi éminent que M. Leroy-Beaumont, se permit de dire qu'il venait de dévaliser!...

Conservateurs, mes amis, qui avez donné votre vote au savant économiste, ne trouvez-vous pas que dans une assemblée, dont les membres se réunissent sous le drapeau de la science, mais peuvent avoir des opinions politiques différentes, il serait bon de ne point se servir d'expressions malsonnantes pouvant blesser les personnes les plus recommandables?

Adieu, Monsieur Simonin, Oh! pas au revoir!... G. AUGRAF.

La Société de Géographie n'a pas eu, cette fois, la main heureuse.

Elle ferait bien d'imposer à ses conférenciers une séance préparatoire, dans laquelle ils répéteraient, devant un jury, leur discours du lendemain.

On éviterait, ainsi, les ridicules élocutions auxquelles s'est livré le citoyen Simonin.

DÉFAITE DES BULGARES

Belgrade, 17 novembre 4 h. s. (Officiel)

Le quartier général Serbe est transféré à Tzaribrod. Les positions de Dragoman attaquées par les Serbes ont été abandonnées le 15 au soir par les Bulgares.

Les retranchements de Trune ont été enlevés le 16. Les Bulgares sont entièrement battus et Trune pris. Les Serbes ont fait beaucoup de prisonniers. Un bataillon Bulgare entier a déposé les armes. Les Serbes ont pris deux canons.

A Timok, un bataillon de volontaires Bulgares s'est rendu.

Condition des Soies de Lyon

Da 16 novembre 1885

Table with columns: Nombre, SORTIES, France, Espagne, Portugal, Italie, Suisse, G. Y. S., Belgique, Chine, Canton, Japon, Poids.

Table with columns: 3 Org., 2 Tra., 166 Gré., 178 Div., 280.

Table with columns: 3 Org., 2 Tra., 166 Gré., 178 Div., 280.

Table with columns: 3 Org., 2 Tra., 166 Gré., 178 Div., 280.

Ballots conditionnés depuis le 1^{er} du mois 3551. Ballots pesés depuis le 1^{er} du mois 2241.

SPECTACLES ET CONCERTS

du 17 novembre.

Grand-Théâtre. — 7 h. 3/4. — L'Artésienne.

Théâtre des Célestins. — 7 heures 3/4. Serments d'autrefois, Les Trente millions de Gladiator.

Théâtre-Bellecour. — 8 heures. — Le Gazier, Le Voyage en Suisse.

Théâtre de la Ville. — (Avenue de Saxe.) — 8 heures. Les soirs à 8 heures, représentation équestre et gymnastique.

Tous les jeudis, dimanches et jours fériés, grande matinée à 3 heures.

Cirque Continental. — Cours du Midi. — Tous les soirs à 8 heures, exercices équestres.

Les jeudis et dimanches, représentation à 3 heures de l'après-midi.

Casino des Arts. — A 8 heures spectacle varié.

Scala-Bouffes. — A 8 heures, spectacle varié.

Panorama de Reischaffen, près de la gare de Genève.

Les Cuirassiers de Reischaffen.

Folies-Bergère. — Tous les dimanches, soirées dansantes.

Mardis et jeudis, de 8 à 11 h. du soir, dimanches de 1 à 5 h. du soir, séances de patinage avec orchestre.

Théâtre Joly, rue Ste-Marie-des-Terreaux. — Représentation les jeudis, dimanches et fêtes à 5 h. 1/2 et 7 h. 3/4.

L'Administrateur-Gérant, LA SIBILLOT.

Feuilleton de l'INDÉPENDANT du 18 Novembre (7)

Le Nez d'un Notaire

PAR Edmond ABOUT.

Il faut croire que les Turcs les plus endormis se réveillent au cliquetis des armes. Ce gros garçon, dont l'apophysionomie n'avait rien de paternel, apparut comme transféré. Sa figure s'éclaira, ses yeux lancèrent la flamme. Il prit un sabre des mains du marquis, recula de deux pas et entonna en langue turque une improvisation poétique que son ami Osman-Bey a bien voulu nous conserver et nous traduire :

— Je me suis armé pour le combat; malheur au giaour qui m'offense! Le sang se paie avec du sang. Tu m'as frappé de la main; moi, Ayvaz, fils de Ruchdi, je te frapperai du sabre. Ton visage mutilé fera rire les belles femmes; Schlosser et Mercier, Thibert et Saville se détourneront avec mépris. Le parfum des roses d'Izmir sera perdu pour toi. Que Mahomet me donne la force, je ne demande le courage à personne. Hourra! je me suis armé pour le combat.

Il dit, et se précipita sur son adversaire. L'attaque-t-il en tierce ou en quarte, je n'en sais rien ni lui non plus, ni les témoins, ni M. L'Ambert. Mais un flot de

sang jaillit au bout du sabre, une paire de lunettes glissa sur le sol, et le notaire sentit sa tête allégée par devant de tout le poids de son nez. Il en restait bien quelque chose, mais si peu, qu'en vérité je n'en parle que pour mémoire.

M. L'Ambert se jeta à la renverse et se releva presque aussitôt pour courir tête baissée, comme un aveugle ou comme un fou. Au même instant, un corps opaque tomba du haut d'un chêne. Une minute plus tard, on vit apparaître un petit homme fluet, le chapeau à la main, suivi d'un grand domestique en livrée. C'était M. Triquet, officier de santé de la commune de Parthenay.

Soyez le bien venu, digne monsieur Triquet! Un brillant notaire de Paris a grand besoin de vos services. Remettez votre vieux chapeau sur votre crâne dépoillé, essayez les gouttes de sueur qui brillent sur vos pommettes rouges comme la rose sur deux pivoines en fleur, et relevez au plus tôt les manches luisantes de votre respectable habit noir.

Mais le bonhomme était trop ému pour se mettre d'abord à l'ouvrage. Il parlait, parlait, parlait, d'une petite voix haletante et chevrotante.

— Bonté divine!... disait-il. Honneur à vous, messieurs; votre serviteur très humble. Est-il Jésus permis de se mettre dans des états pareils? C'est une mutilation; je vois ce que c'est! Décidément, il est trop tard pour apporter ici des paroles conciliantes; le mal est accompli. Ah! messieurs, messieurs, la jeunesse sera

toujours jeune. Moi aussi, j'ai failli me laisser emporter à dévaliser ou à mutiler mon semblable. C'était en 1820. Qu'ai-je fait, messieurs! J'ai fait des excuses. Oui, des excuses, et je m'en honore; d'autant plus que le bon droit était de mon côté. Vous n'avez donc jamais lu les belles pages de Rousseau contre le duel? C'est irréfutuable en vérité; un morceau de christomathie littéraire et morale. Et notez bien que Rousseau n'a pas encore tout dit. S'il avait étudié le corps humain, ce chef-d'œuvre de la création, cette admirable image de Dieu sur la terre, il vous aurait montré qu'on est bien coupable de détruire un ensemble si parfait. Je ne dis pas cela pour la personne qui a porté le coup. A Dieu ne plaise! Elle avait sans doute ses raisons, que je respecte. Mais si l'on savait quel mal nous nous donnons, pauvres médecins que nous sommes, pour guérir la moindre blessure! Il est vrai que nous en vivons ainsi que des maladies; mais n'importe! j'aimerais mieux me priver de bien des choses et vivre d'un morceau de lard sur du pain bis que d'assister aux souffrances de mon semblable.

Le marquis interrompit cette doléance.

— Ah çà! docteur, s'écria-t-il, nous ne sommes pas ici pour philosopher. Voilà un homme qui saigne comme un boeuf. Il s'agit d'arrêter l'hémorragie.

— Oui, monsieur, reprit-il vivement, l'hémorragie! c'est le mot propre. Heureusement, j'ai tout prévu. Voici un flacon d'eau hémostatique. C'est la préparation

de Brocchieri; je la préfère à la recette de Léchelle.

Il se dirigea, le flacon à la main, vers M. L'Ambert, qui s'était assis au pied d'un arbre et saignait mélancoliquement.

— Monsieur, lui dit-il avec une grande révérence, croyez que je regrette sincèrement de n'avoir pas eu l'honneur de vous connaître à l'occasion d'un événement moins regrettable.

Maître L'Ambert releva la tête et lui dit d'une voix dolente :

— Docteur, est-ce que je perdrai le nez?

— Non, monsieur, vous ne le perdrez pas.

Hélas! vous n'avez plus à le perdre, très honoré monsieur: vous l'avez perdu.

Tout en parlant, il versait l'eau de Brocchieri sur une compresse.

— Ciel! cria-t-il, monsieur, d me vient une idée. Je puis vous rendre l'organe si utile et si agréable que vous avez perdu.

les Turcs, qui se promenaient ensemble assez tristement (car le feu d'Ayvaz-Bey s'était éteint en une seconde), se rapprochèrent de leurs anciens ennemis. On retrouva sans peine la place où les combattants avaient foulé l'herbe nouvelle; on retrouva les lunettes d'or; mais le nez du notaire n'y était plus. En revanche, on vit un chat, l'horrible chat blanc et jaune, qui léchait avec sensualité ses lèvres sanglantes.

— Jour de Dieu! s'écria le marquis en désignant la bête.

Tout le monde comprit le geste et l'exclamation.

— Serait-il encore temps? demanda le notaire.

— Peut-être, dit le médecin.

Et de courir. Mais le chat n'était pas d'humeur à se laisser prendre. Il courut aussi.

Jamais le petit bois de Parthenay n'avait vu, jamais sans doute il ne reverra chasse pareille. Un marquis, un agent de change, trois diplomates, un médecin de village, un valet de pied en grande livrée et un notaire saignant dans son mouchoir se lancèrent éperdument à la poursuite d'un maigre chat.

Courant, criant, lançant des pierres, des branches mortes et tout ce qui leur tombait sous la main, ils traversaient les chemins et les clairières et s'enfonçaient tête baissée dans les fourrés les plus épais.

(A suivre.)

M. GAUDIN et C^{ie}
Société en commandite, capital : 240,000 fr.
Lyon, 24, rue de la République, Lyon.

Ordres de bourse au comptant et à terme.
Achats et ventes de valeurs non cotées au Marché officiel.
Paiement de coupons.
Renseignements financiers.
Souscriptions sans frais à toutes émissions.

La Santé pour Tous
SIROP de BOCHET
DU SERPENT
SEUL VÉRITABLE
Lyon, Rue Lanterne, 32, Lyon.

Dartres, boutons, démangeaisons, rougeurs, névralgies, étourdissements, constipation, dépôts d'humeurs, de lait, de gale, etc., grosseurs, plaies, tumeurs, abcès, maux d'yeux, d'oreilles, de nez, etc., douleurs rhumatismales, sciaticques, nerveuses,

goutteuses, maladies des femmes, âge critique, etc.
Flacons, 2 fr. 50; Chopine, 5 fr.; Litre, 9 fr.

AVIS DESSINATEURS
aux
Dépôt des Crayons de CONTE
Estompes, Gommets et Porte-Mines
E. BOULU, 9, rue Saint-Dominique, 8 n. (12091).

Maison E. Vignat et Henri Kueferlé
DROGUISTES A VALENCE

SOLUTION COTTA
AU BI-PHOSPHATE DE CHAUX
Le plus économique et le plus puissant des reconstituants connus pour combattre : **Maladies de poitrine, Scrofules** et surtout les **Maladies du système osseux**. Remplace avec un grand avantage les anciennes préparations, telles que : huile de foie de morue, vin de quinquina et les ferrugineux. 2 fr. 50 le litre (mar-

que déposée). — Dépôt dans les bonnes pharmacies.

ETUDES SPÉCIALES
et complètes données par une société de professeurs pour l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Six mois pour chaque langue. — Traductions et correspondances. — Préparations aux brevets, au volontariat, aux Ecoles du gouvernement. — Leçons préparatoires pendant les vacances aux élèves des écoles et du Lycée.
Lyon, rue de la Barre, 12

AU COLOSSE DE RHODES
Maison BRATTE
52, cours de la Liberté

Mobilier de Garçon

1 lit en fer	} 85 fr.
1 sommier	
1 matelas	
1 traversin	
1 buffet	
1 table	
2 chaises	

Salle à manger
VIEUX CHÊNE

1 buffet et argenterie	} 500 fr.
1 table à rallonges	
6 chaises	

Salle à manger
NOYER

1 buffet étagère	} 160 fr.
1 table à rallonges	
6 chaises cannées	

Ameublement de salon

1 canapé	} 225 fr.
2 fauteuils	
4 chaises	
1 guéridon	

Chambre à coucher

1 lit Renaissance	} 270 fr.
1 armoire à glace	
1 toilette	
1 table de nuit	
4 chaises	

ÉTABLISSEMENT DE SAINT-GALMIER (Loire).

SOURCE BADOIT

DÉBIT : 30 MILLIONS DE BOUTEILLES PAR AN

EAU DE TABLE SANS RIVALE

Elle conserve indéfiniment sa limpidité inaltérable
SOUVERAINE POUR RÉTABLIR LES FONCTIONS DE L'ESTOMAC

La seule de toutes les Eaux de table qui ait obtenu une récompense à l'Exp. univ. de 1878. La seule qui obtenu une Médaille d'Or à l'Exp. de Francfort-sur-le-Mein en 1881.
DIPLOME D'HONNEUR aux Expositions de Bordeaux 1882 et de Nice 1884.

La consommation de cette Eau a pris des proportions considérables. Aussi quand un docteur distingué écrivait : « Cette SOURCE fera le tour du monde ! » il disait vrai. Cette progression est due à sa saveur, soit pure, soit mélangée au vin, et à toutes ses propriétés hygiéniques, apéritives et digestives, constatées par les travaux scientifiques de MM. les D^{rs} O. HENRY, DURAND-FARDEL, LADEVESE, GENSOUL, PETREQUIN, etc.

12 VENTE PAR AN
Millions de Bouteilles

Esiger la Signature

SE MÉFIER des Contrefaçons

ANCHE MON LACURIA
F. FOUJOLS, S^r
FOURRURES
en tous genres
Réparation de toutes fourrures
2, rue St-Joseph, 2, au 2^{me}
Angle de la place Bellecour
Escalier à gauche
FERMÉ FÊTES ET DIMANCHES

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

SUCCURSALE
SAINT-ETIENNE
Rue Sainte-Catherine, 6

CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS
14, rue Confort, 14, Lyon

SUCCURSALE
GRENOBLE
Passage Teisseire

Pour les Journaux ci-dessous désignés par un astérisque, les Annonces et Réclames en sont reçues exclusivement

A L'AGENCE

- Lyon :** * L'Indépendant. — * Progrès. — * Petit Lyonnais. — * Nouvelliste. — Lyon républicain. — * Salut Public. — Express. — Courrier de Lyon. — * Moniteur judiciaire. — * La Revue lyonnaise. — * Courrier du Commerce. — * Moniteur des Soies. — Bulletin du Moniteur des Soies. — * Passe-Temps. — * Gazette agricole et viticole. — * Lyon horticole. — * Construction lyonnaise. — * Journal de Médecine vétérinaire. — * Ancien Guignol. — * Le Tintamarre lyonnais. — L'Écho de Fourvière. — Le Rhône. — Le Syndicat.
- Villefranche :** Journal de Villefranche. — Le Progrès agricole. — L'Indépendant du Beaujolais.
- Tarare :** Bon Citoyen.
- Grenoble :** Impartial des Alpes. — Courrier du Dauphiné. — Petit Dauphinois. — République de l'Isère. — Le Postillon de Grenoble.
- Alleverd :** Gazette d'Alleverd.
- Voiron :** Petit Voironnais.
- Bourgoin :** Indicateur.
- Saint-Marcellin :** Mémorial de Saint-Marcellin.
- Vienne :** Le Journal de Vienne. — Le Moniteur viennois.
- Saint-Etienne :** Mémorial de la Loire. — Petit Stéphanois. — Moniteur de la Loire. — Journal de Saint-Etienne. — Echo des Mines. — Le Martinet. — Le Pilon. — Le Réveil républicain.
- Montbrison :** Journal de Montbrison.
- Roanne :** Journal de Roanne. — Union républicaine de Roanne.
- Bourg :** Le Courrier de l'Ain. — Le Progrès de l'Ain. — L'Indépendant de l'Ain. — L'Avenir. — Journal de l'Ain.
- Trévoux :** Journal de Trévoux.
- Nantua :** Abeille du Bugey.
- Mâcon :** Journal de Saône-et-Loire. — Union républicaine.
- Chalon-sur-Saône :** Courrier de Saône-et-Loire. — Progrès de Chalon-sur-Saône. — Annonces de Saône-et-Loire. — Dépêche.
- Louhans :** L'Indépendant. — Le Journal de Louhans.
- Tournus :** Journal de Tournus.
- Charolles :** Echo de Charolles. — La Démocratie charollaise.
- Valence :** Le Messager. — L'Echo de la Drôme. — Le Journal de Valence.
- Amnony :** Journal d'Amnony. — Haute-Ardèche.
- Genève :** La Tribune de Genève.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les journaux du monde.

Envoi franco du Tarif général sur demande affranchie.

CONDITIONS SPÉCIALES pour la publicité dans les Semaines religieuses françaises.

NOTA. — Pour l'Express et le Courrier de Lyon, l'Agence ne reçoit que les insertions de provenance extra-locale.

A. LALANNE — LE MANS
MATIÈRES PREMIÈRES
Pour l'Agriculture
ENGRAIS DIVERS
PHOSPHO-GUANO
Analyse garantie

S'adresser ou écrire à M. BARRAU, marchand de vins et charbons, cours Gambetta, 24, à Lyon.

CHAPELLERIE
RIVIER Sœurs
43, rue Centrale, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80.

Mise en vente d'un choix considérable de Coiffures pour la chasse; Chapeaux bords de mer en toutes nuances; Casquettes souples et Casquettes de toute forme. — Chapeaux de paille à tous prix.
Rayon spécial de Chapeaux pour dames et fillettes. — PRIX FIXE.

Grand Hôtel de Bellecour
20, PLACE BELLECOUR, 20
Etablissement de premier ordre
POUR
DINERS DE NOCES ET REPAS DE CORPS

V. DUPRÉ
FABRICANT D'ABAT-JOUR
en stores et tissus bois
RÉPARATIONS EN TOUTS GENRES
Prix modérés
8, Passage Cazenove, 8
Près la place Kléber
LYON-BROTTEAUX

PIANOS ET ORGUES
RECHSEI, J. et C^o, rue Gentil, 13, en face de la banque.
Vente de Pianos et Harmoniums des meilleurs facteurs : Gaveau, Bord, Kriegelstein, Elocké, H. Hertz, Dehain, Boisselot, Pocké, etc.
Location depuis 7 fr. par mois. — A 12 et 13 fr., la maison donne de véritables instruments d'artistes.
PIANOS SPRECHER, DE ZURICH
Echange. — Réparations. — Accords.

LOTÉRIE COLONIALE
PREMIER TIRAGE
15 Novembre prochain
100.000 FR. DE LOTS

Chaque porteur d'un billet aura droit aux tirages ultérieurs qui auront lieu les 15 janvier, 15 mars et 15 juin 1886.

VENTE A L'AGENCE FOURNIER
14, rue Confort

UN FRANC LE BILLET
Port en sus par correspondance

CLOTURES, VOLIÈRES
F^{que} DE CLOTURES de prairies et jardins en grillages, ronces, fil de fer. Volières sur mesure. Piquets en fer pour vignes. Carton bitumé. Grand assortiment de grillages. Envoi franco du Tarif. — **RAOULX et C^o**, cours Lafayette, 53, Lyon. 12340

HOTEL DES VENTES
rue Confort, 19
VENTE DES MEUBLES

Les Mardi
— Mercredi
— Jeudi
— Vendredi

de 1 heure à 5 heures

AVIS IMPORTANT
Pour faire vendre tous Objets mobiliers quelconques, envoyer de sept heures à midi, rue de l'Hôpital, 6.

AUCUNE FORMALITÉ N'EST EXIGÉE

SPECIALITÉ DE FOURRURES ET PEAUX
Tigres, Lions, Plumes, et toutes bêtes fauves
A des prix exceptionnels

FRANCILLON
Quai des Étroits, 16, Lyon

AGNEAUX
Tapis de Lyon dep. 30 fr.
Moutons depuis.....5 fr.

PEAUX DE MOUTONS
Ours FOURMILLÉS
Couvertures de voyage en fourrures
Loutres depuis..... 15 fr.
Rotonde de petits gris
TRAVAIL A FAÇON

AFFAIRE HORS LIGNE
POUR 15 FR. l'on reçoit franco

12 beaux couteaux table;
12 » dessert;
12 convertis extra-blancs;
12 cuillers à café;
12 » à potage;
1 » à ragoût;
82 Pièces

Ecrire à M^{me} GUDÉ, 6, rue de Turin, Paris.

FOURS EN TOUTS GENRES
URBAIN
LYON, 68, Rue Robelais, LYON
ci-devant, 106, rue de Vendôme

Fours avec appareils à buée.
— Bouches et Ours de tous modèles. — Ustensiles pour fours.
Prix très modérés.

ON DEMANDE
Pour industrie en activité et ciliéte, commanditaire ou employé intéressé avec apport de 5 à 8,000 fr. Garantie.
Ecrire poste restante, Terreaux, initiales A. B.

Cent Mille Francs
demandés pour le commerce en commandite ou garantis par première hypothèque. Rien des agences. Ecrire immédiatement M. T., 319, bureau restant Bellecour.

GUÉRISON RADICALE
DES DÉRANGEMENTS ET CHUTES DE MATRICE
5, boulevard du Nord, 5;
(Près le Parc)
La guérison a lieu dans une demi-heure. On supprime les emplâtres, pessaires et ceintures. Cabinet de 9 à 11 h. et de 1 à 5 h.

ON DEMANDE
Représentant sérieux pour le placement des eaux-de-vie de Cognac à Lyon et dans le département. Références exigées. S'adresser à MM. A. Doignon fils et C^o, à Jarnac-Cognac.

ACCOUCHEUSE
M^{me} ALLEMAND, rue du Plat, 7, tient des pensionnaires. Soins et discrétion. — Prix modéré.